



**Madame, Monsieur, Chers Confrères,**

Nos pensées premières vont vers les soignants et leurs familles atteints par le Covid-19, ceux qui ont perdu la vie, ceux qui ont souffert et ceux qui souffrent encore.

Etrangers à toute exposition médiatique, loin de toute polémique, praticiens et élus nous sommes à vos côtés, conscients d'un indispensable esprit d'entraide et de partage.

Nous tenons à saluer votre professionnalisme, votre esprit d'initiative et votre courage dans cette crise sans précédent qui nous impacte tous.

L'Ordre s'est mobilisé pour vous accompagner. Nous nous sommes engagés dans des actions déterminées pour défendre les principes déontologiques de notre profession et notamment le secret médical.

Cette édition d'inter-MED13 retrace quelques actions mises en oeuvre par le Conseil tout au long de cette période.

**Marie-Dominique METRAS**  
Présidente

Nous rendrons hommage à notre ami le Dr Eric LINDENMEYER décédé le mardi 14 avril 2020, fauché par une voiture.

Elu au Conseil en 2015, 2018 et 2019 il a participé aux premiers Jeudis de l'Ordre et a porté haut les valeurs de l'amitié et la confraternité.

Cette édition d'Inter-MED13 est aussi la sienne.



**Visières**

Grâce au collectif **visières solidaires 13** en 15 jours nous avons délivré plus de **4.000 visières** aux médecins et structures sociales du département.

**Gomask** [www.gomask.fr](http://www.gomask.fr)

**2 000**

pharmacies

**20 000**

soignants

**500 000**

masques distribués

**Drive dépistage** pour les soignants

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a mis en place deux centres de prélèvement Covid-19 dédié aux soignants.

**3 409**

appels  
répondus

**1 892**

rendez-vous  
individuels

**265**

rendez-vous de groupe  
pour les EHPAD et maisons  
d'enfants

Quelles aides pour les médecins ?

Info psychiatres : Cellule d'Urgence MédicoPsychologique 13

Faites-nous part de vos actions, commentaires et projets :

[bouches-du-rhone@13.medicin.fr](mailto:bouches-du-rhone@13.medicin.fr)

**Entraide**



C'est une mission prioritaire de l'Ordre des Médecins.

Notre volonté, en simplifiant vos démarches, est de permettre un accès permanent à un conseiller référent :

04 96 10 10 20  
[entraide@13.medicin.fr](mailto:entraide@13.medicin.fr)

Le Conseil National met à disposition un numéro gratuit et anonyme d'écoute et d'assistance pour les médecins et les internes en difficulté.

24h/24, 7j/7

0800 288 038

Prise en charge globale des difficultés des médecins, l'Entraide s'adresse à tous les praticiens ou internes inscrits au tableau, à leurs familles et leurs ayants droit.

**Les prochains jeudis de l'Ordre**

Reprise des jeudis de l'Ordre.  
Vous pourrez y assister en présentiel et à distance.

**10 septembre 2020**

**Les soignants en souffrance**  
L'entraide : une fonction  
ordinaire majeure

Dr. Paul-Edouard VOLA,  
Psychiatre

**08 octobre 2020**

**La relation médecin - patient :**  
Le siège de l'âme est dans le  
corps calleux

Pr. Michel PONCET,  
neurologue

**Zoom sur la sécurité des médecins**



**Vous êtes victime d'une agression verbale ou physique ?  
Prévenez votre conseil départemental !**

TÉLÉCHARGER LA FICHE

Sensibilisez les patients aux gestes et comportements à adopter pour éviter les conflits

AFFICHE

**Questionnaire étudiant**



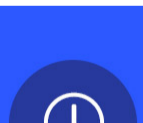
Dans le cadre d'un mémoire, d'une recherche, votre Conseil départemental est soucieux d'aider, d'accompagner les étudiants à approfondir leurs recherches.

**"Le rôle des médecins généralistes dans le dépistage et la détection précoce des cancers buccaux en Région PACA."**

Merci de bien vouloir prendre quelques minutes pour répondre au questionnaire.

QUESTIONNAIRE

Les réponses sont anonymes, sans traçage possible de l'adresse mail ou IP.



**Solidarité avec la Guyane : appel aux volontaires**

**De très fortes tensions sur l'offre de soins en Guyane sont à craindre, notamment dans les services de médecine et de réanimation.**

**Des médecins anesthésistes-réanimateurs, des infirmières et infirmiers anesthésistes, des aides-soignantes, des médecins de services conventionnels sont recherchés dès à présent et durant tout l'été.**

Il s'agit bien d'un appel à volontariat. L'ensemble des frais est pris en charge.

Le cadre de réalisation de cette mission des volontaires sera :

**Pour les salariés :** un contrat de mise à disposition entre leur établissement et l'établissement d'accueil.

**Pour les libéraux et pour les soignants sans activité :** un contrat de mission de service public.

**Candidature volontaire :** [ars-paca-crise-sp@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-crise-sp@ars.sante.fr)  
avec le **tableau complété téléchargeable** [ici](#).



**Le Pr RAOULT a notamment favorablement à notre invitation confraternelle.**

Le 25 mai 2020, nous avons souhaité recueillir ses explications notamment concernant les articles suivants du code de déontologie médicale :

8 (données acquises de la science),  
13 (information au public sur des données confirmées),  
14 (procédé thérapeutique nouveau non éprouvé),  
15 (recherches impliquant la personne humaine),  
32 (qualité de soins),  
39 (procédé illusoire ou insuffisamment éprouvé),  
et 40 (risques injustifiés pour les patients).

Bien confraternellement,  
**Les membres du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône de l'Ordre des Médecins**

